

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2024	TARIFS 2025	DATE D'EFFET	ACTE
DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS				A compter du 01/01/2025	Délibération n° 1.16 du 9 décembre 2024
DROITS DE PLACE – HALLES, MARCHES, FETES FORAINES					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés					
LES HALLES					
ETALS : (tarifs HT)					
Tarif du mètre linéaire (de profondeur 3 m) :	par mois – par mètre linéaire	44,00 €	45,00 €		
Tarif du mètre linéaire des îlots pourtour (de profondeur 4 m) :					
- mètre linéaire de façade :	par mois – par mètre linéaire	55,00 €	57,00 €		
- mètre linéaire de retour :	par mois – par mètre linéaire	44,00 €	45,00 €		
FRAIS ANNEXES : (tarifs HT)					
Tarif du m² réserve sèche :	par mois – par m²	11,50 €	12,00 €		
Tarif du m² réserve sèche avec machine à glace	par mois – par m²	13,60 €	14,50 €		
Enlèvement et traitement des déchets : le montant annuel des frais supportés par la Collectivité sera obligatoirement refacturé, en globalité, aux commerçants selon une répartition suivante :					
Activités principales (pour une présence de 5 jours/semaine)					
- Poissonniers :	clé de répartition / activité	1,42	1,42		
- Bar, restaurant :	clé de répartition / activité	1,00	1,00		
- Primeurs, maraîchers, ostréiculteurs :	clé de répartition / activité	0,68	0,68		
- Fromagers, bouchers, charcutiers, rôtisseurs, volaillers, traiteurs, crémiers, vendeurs olives, autres :	clé de répartition / activité	0,60	0,60		
- Boulangers, pâtisseries, biscuiteries, glaciers, oeufs, horticulteurs, fleuristes :	clé de répartition / activité	0,30	0,30		
Les producteurs qui, par dérogation, ont été autorisés à être présents moins de 5 jours, se verront appliquer un coefficient minoré, de 2/5.					
Pénalité (pour non respect du règlement) :		330,00 €	340,00 €		

CAUTIONS : (tarifs NETS)					
- Base de 3 ml pour étal :			550,00 €	565,00 €	
- Tranche supplémentaire de 3 ml pour étal :			55,00 €	60,00 €	
- Réserve sèche :			525,00 €	530,00 €	
- Badge d'accès :	à l'unité		52,00 €	55,00 €	
- Clé d'accès aux locaux :	à l'unité		52,00 €	55,00 €	
LES MARCHES					
Pénalité (pour non respect du règlement) :			105,00 €	110,00 €	
MARCHE Place du 8 mai 1945					
. Emplacements de 3 ml à 6ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²		5,12 €	5,24 €	
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²		4,19 €	4,29 €	
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²		3,53 €	3,61 €	
. Emplacements de 7 ml à 9 ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²		5,24 €	5,36 €	
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²		4,29 €	4,39 €	
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²		3,63 €	3,72 €	
. Emplacements de 10 ml à 12 ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²		5,40 €	5,53 €	
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²		4,46 €	4,57 €	
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²		3,80 €	3,89 €	
. Emplacements de 13 ml à 15 ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²		5,51 €	5,64 €	
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²		4,58 €	4,69 €	
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²		3,92 €	4,01 €	
. Emplacements de 16 ml à 18 ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²		5,68 €	5,82 €	
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²		4,73 €	4,84 €	
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²		4,07 €	4,17 €	

. Emplacements de + de 19 ml :					
. Profondeur 3 m	par trimestre / par m²	5,79 €	5,93 €		
. Profondeur 4,5 m	par trimestre / par m²	4,85 €	4,97 €		
. Profondeur 6 m	par trimestre / par m²	4,19 €	4,29 €		
. Démonstrateurs	par marché / forfait	11,50 €	12,00 €		
. Exposants occasionnels	par marché / forfait	18,00 €	18,50 €		
. Commerçants passagers	par marché / par m²	0,55 €	0,56 €		
<u>MARCHES DES QUARTIERS</u>					
. Emplacement Jean Monnet	par trimestre / par m²	3,88 €	3,97 €		
. Emplacement autres marchés	par trimestre / par m²	4,19 €	4,29 €		
. Commerçants passagers	par marché / par m²	0,41 €	0,42 €		
. Vente de fleurs à l'entrée du CIMETIERE (Rameaux et Toussaint)	par jour / par m²	0,41 €	0,42 €		
LES FETES FORAINES					
<u>FETES FORAINES (pour la durée de la manifestation)</u>					
Métiers (eau + ramassage des ordures ménagères)					
. Emplacement de moins de 5 m de profondeur	le m de façade	13,40 €	13,70 €		
. Emplacement de 5 à 10 m de profondeur	le m de façade	15,95 €	16,35 €		
. Emplacement de plus de 10 m de profondeur	le m de façade	20,65 €	21,15 €		
Habitation (eau + électricité + ramassage des ordures ménagères + vidange des sanitaires – Référence du métrage : caisse de la caravane)					
. Caravane de - de 8 m	la caravane	78,00 €	79,50 €		
. Caravane de + de 8 m	la caravane	205,00 €	210,00 €		